



Commission de Discipline

Réunion du 27 juin 2019 - PV N°41

PRESENTS : MM. DELOL Bernard (Président) - MANOURY Patrick (secrétaire de séance) - MERLINGEAS Christian - AUTIERE Hervé - ANDRIEUX Paul - TAIPA José

EXCUSES : Mme PIGEON Huguette - MM. MARTIN Jean-Bernard - BIGOT Pierre - BRIEU Denis - PINOTTI Pascal

Les décisions de la Commission de Discipline sont susceptibles d'appel dans un délai de 7 jours, conformément aux dispositions de l'article 3.4 du règlement disciplinaire (annexe 2 des Règlements Généraux de la FFF).

La commission rappelle que tout licencié exclu peut, s'il le souhaite, envoyer un rapport circonstancié à la commission afin de lui apporter des éléments complémentaires, ce qui permet d'autant plus de faciliter le traitement du dossier. Tout club peut également demander à être entendu par la Commission.

Ont été enregistrés :

10 mois de suspension dont 4 mois avec sursis : 2

18 mois de suspension dont 6 mois avec sursis : 2

2 ans de suspension : 2

Rétabli dans ses droits : 1

Match N°20734906 D3 poule B BELVES / LAMPONAISE CARSACOISE du 28/04/2019

Suite à audition concernant ce dossier mis en instruction le 23/05/2019, la commission décide un retrait de 2 points à l'équipe de LAMPONAISE CARSACOISE pour fraude sur identité.

Créditer l'arbitre de la rencontre M. JOUIN Didier de ses frais de déplacement 29,35 € à la charge du club de LAMPONAISE CARSACOISE.

Créditer le club de BELVES de ses frais de déplacement 52,05 € à la charge du club de LAMPONAISE CARSACOISE.

ATTENTION : Le tableau ci-dessous a pour seule fonction de communiquer les délibérations de la Commission de Discipline à titre d'information. Ce tableau ne peut donc faire l'objet en l'état d'aucune contestation devant un quelconque organe. Les sanctions sont consultables sur Footclubs, pour les clubs, et sur son Compte F.F.F., pour le licencié.

Le Président,
Bernard DELOL

Le Secrétaire de séance,
Patrick MANOURY

Compétition	Qualité	Club sanctionné	Date match	Motif	Sanction
Départemental 3	Joueur	F.C. SARLAT MARCILLAC	28/04/2019	Fraude sur identité	10 mois de suspension dont 4 avec sursis
Départemental 3	Joueur	F.C. SARLAT MARCILLAC	28/04/2019	Fraude sur identité	10 mois de suspension ferme dont 4 mois avec sursis
Départemental 3	Joueur	U.LAMPONAISE CARSACOISE	28/04/2019	Fraude sur identité	18 mois de suspension dont 6 mois avec sursis
Départemental 3	Dirigeant	U.LAMPONAISE CARSACOISE	28/04/2019	Fraude sur identité	2 Ans De Suspension Ferme
Départemental 3	Joueur	U.LAMPONAISE CARSACOISE	28/04/2019	Fraude sur identité	Retabli Dans Ses Droits
Départemental 3	Joueur	U.LAMPONAISE CARSACOISE	28/04/2019	Fraude sur identité	18 mois de suspension dont 6 mois avec sursis
Départemental 3	Dirigeant	U.LAMPONAISE CARSACOISE	28/04/2019	Fraude sur identité	2 Ans De Suspension Ferme